

Les colonies correctionnelles (Première partie)

Diaporama

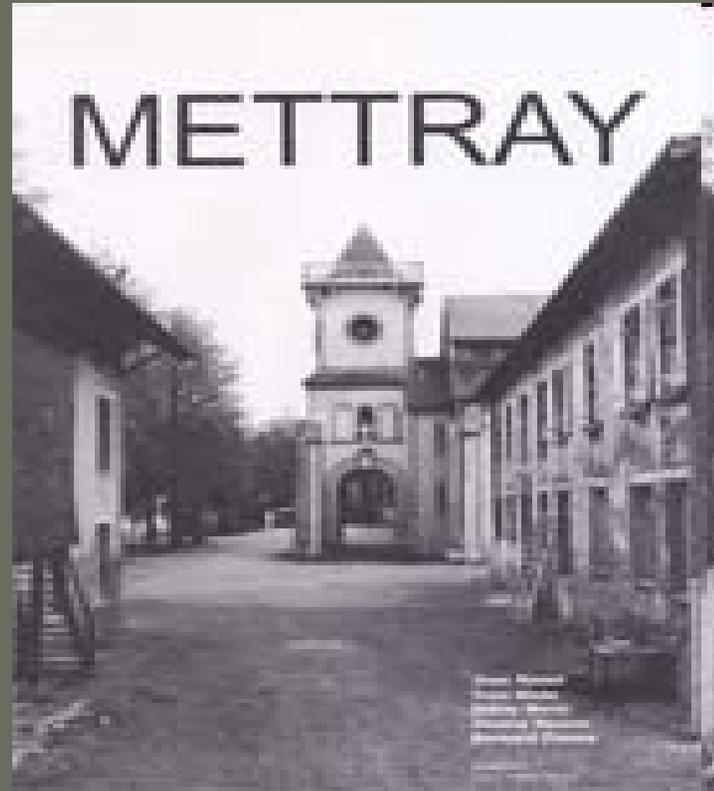
Les colonies correctionnelles

- La révolution industrielle, les concentrations urbaines, les conséquences du capitalisme sauvage entraînent, au milieu du XIXe siècle, un accroissement de la délinquance juvénile. Le nombre des mineurs comparaisant en assises ou devant les tribunaux correctionnels passe de 2 557 en 1835 à 10 319 en 1847 et 11 026 en 1854. Par la suite, sous le Second Empire et la IIIe république, ces chiffres déclinent. La délinquance juvénile reste importante, mais n'est plus réprimée de la même façon. Ainsi, après 1912, la création conjointe de tribunaux spéciaux de justice pour les enfants et les adolescents, et un nouveau système de liberté surveillée pour les mineurs constitue des facteurs de réduction du nombre de jeunes en prison. On tente de privilégier des solutions de substitution à l'enfermement, afin de favoriser la réinsertion des jeunes délinquants. L'« *irresponsabilité pénale* » des mineurs les soustrait à l'appareil judiciaire et les place sous le contrôle d'institutions ayant en charge l'amélioration de leur niveau moral et éducatif.

Les colonies correctionnelles

La loi du 5 août 1850 sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus avait développé les colonies agricoles devenues la forme de punition privilégiée du législateur.

(Ancienne colonie agricole pénitentiaire de Mettray. Photo : Didier Morin 2003).



Les colonies correctionnelles



La colonie agricole de Mettray est créée en 1839 par MM. Demetz et de Courteilles. Elle fonctionna presque cent ans. Modèle éducatif pour les uns, elle est un bagne abominable pour les autres.

Cette colonie agricole était destinée à recevoir les enfants acquittés par les tribunaux pour y être « élevés et renfermés pendant tel nombre d'années que le jugement détermine ». Selon les fondateurs, ces enfants ne sont pas « renfermés dans une sombre maison de correction, mais livrés à la nature qui doit les régénérer. »

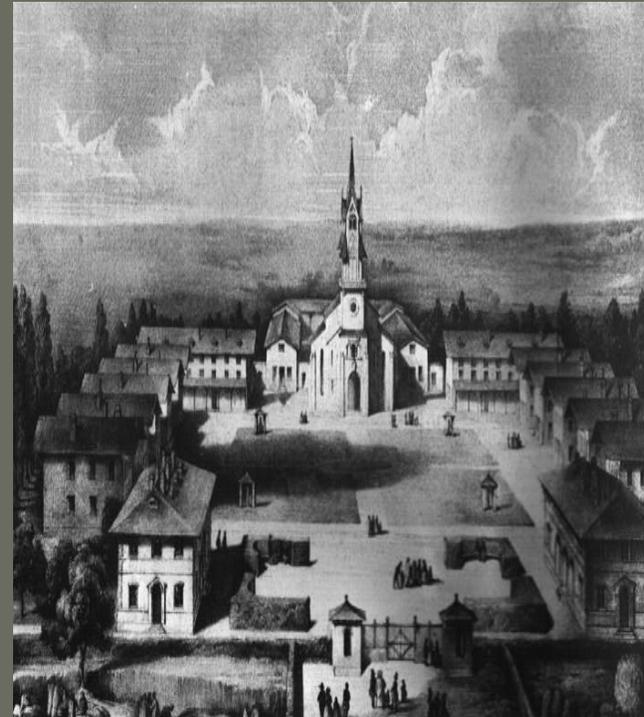
Par la suite, la colonie de Mettray accueillait aussi parallèlement (mais dans des bâtiments séparés) les enfants des familles bourgeoises et aristocratiques envoyés par leur père pour les « dresser » (mesure de correction paternelle). Jules Verne y envoya son fils. Cette maison de correction ne ferma qu'en 1910.

(Jeune détenu à la colonie pénitentiaire de Mettray, vers 1850. Gravure de Sottin.)

Les colonies correctionnelles

La colonie de Mettray dura presque cent ans, de 1839 à 1937. D'abord considérée comme une oeuvre philanthropique, elle connaît ensuite une discipline très militaire à partir de 1860. Le journal *Le Temps* du 1er avril 1887 nous apprend que l'administration de l'Assistance publique a décidé de retirer de Mettray tous les enfants qui relèvent d'elle. Une enquête avait dégagé que la discipline était trop sévère et que des punitions excessives étaient pratiquées pour des fautes souvent légères.

La colonie agricole ne ferma qu'en 1937 dans le cadre des campagnes de presse contre les bagnes d'enfant.



Les colonies correctionnelles

Héritant de ces colonies agricoles de statut public ou privé, la III^e république s'efforce de les rendre en charge. En 1880, l'effectif des colonies pénitentiaires, publiques ou privées réunies, qui était de 7 215, comptait 36% de mineurs de moins de 12 ans, 33% de 12 à 14 ans et 31% de 14 à 16 ans. A cette même date il y avait quatre établissements publics pour garçons ; en 1912, on en comptait 13. Dans le même temps, le nombre d'établissements privés passait de 56 en 1880 à 10 en 1912. Par ailleurs, dans un siècle où l'industrie l'emportait de plus en plus sur l'agriculture et dans la perspective d'une réinsertion professionnelle après l'accomplissement de la peine, furent créées des colonies industrielles. La première du genre, due à l'initiative privée, fut instituée en 1879 à Bologne près de Chaumont en Haute-Marne. Six ans plus tard, vit le jour la colonie industrielle de Brignais puis, en 1895, celle de Montesson dans le département de la Seine. Auberive, près de Langres et Birkadem, en Algérie, furent respectivement ouvertes en 1897 et 1898. Mais la plus importante et la plus connue fut celle d'Aniane.

Les colonies correctionnelles



L'entrée de la Colonie pénitentiaire. Vers 1800 les bâtiments de l'ancienne Abbaye furent occupés par une filature de coton. Par suite de la concurrence des grandes filatures françaises et étrangères, la fabrique de cotonnade est déclarée en faillite dès 1843. L'état loue puis rachète l'ancien monastère pour y installer une Maison Centrale de force et de correction destinée à recevoir 500 détenus adultes. Une garnison casernée sur les lieux des écoles actuelles, assurait la sécurité. En 1885, la maison Centrale est remplacée par une « colonie correctionnelle » pour jeunes.

Les colonies correctionnelles

Ouverte sans véritable préparation, la colonie industrielle d'Aniane se contente de rassembler une population disparate de plus de deux cents enfants (368 en 1912) dans une enceinte cernée de hauts murs et dont la superficie, bâtiments et cours compris, dépasse à peine un hectare. Le tout sans autre projet que de remplir des contrats interrompus par la fermeture de la centrale d'adultes.

Afin d'assurer la discipline, la colonie est organisée selon un système de type militaire et l'uniforme rappelle celui de la marine. Les colons méritants reçoivent les grades de caporal, sergent, adjudant qui leur donnent autorité sur des escouades, sections et pelotons...

Un univers de violence, de travail répétitif, sans véritable apprentissage engendre le rêve de l'évasion. Et celles-ci sont fréquentes malgré le plaisir sadique que met la population locale, stimulée par les « primes de rattrapage », à chasser les enfants évadés. On note ainsi 48 évadés le 2 mars 1913 et 15 le 28 avril 1914...

Les colonies correctionnelles

Diaporama

(Fin de la première partie)

Les colonies correctionnelles

Philippe Poisson

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article323.html>

A visiter : Philippe Poisson / Administrateur du site

Histoire de la justice. L'annuaire des ressources en ligne

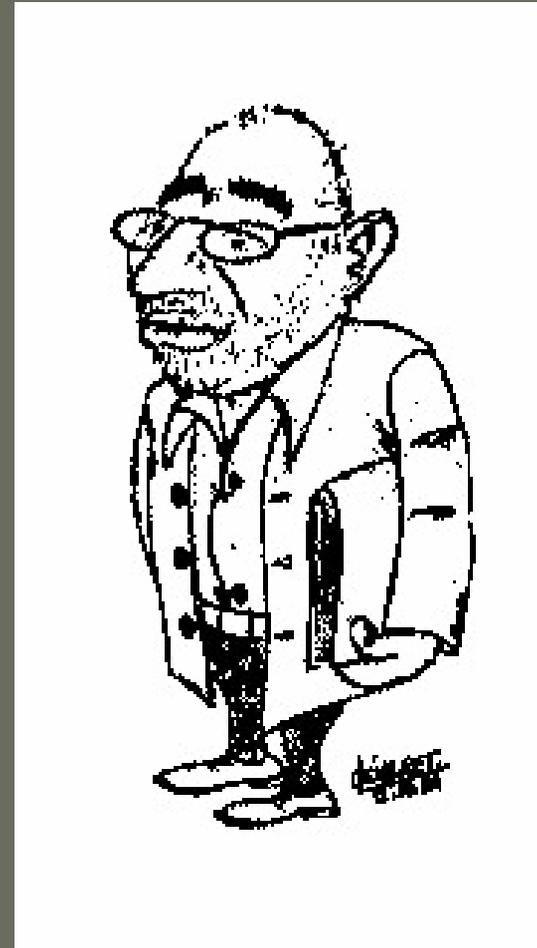
<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/liens/>

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/liens/>

Documents du Temps Passé

<http://philippepoisson.canalblog.com/>

<http://philippepoisson.unblog.fr/>



Dernière actualisation

6 décembre 2008